

# Flash Gmouv 40

**N°24** du 6 avril 2018

1 page



## *Dossier de subvention auprès du Conseil Départemental des Landes*

Nous vous rappelons que cette année, les dossiers de subvention auprès du Conseil Départemental doivent être reçus au plus tard avant le **30 juin 2018**.

Vous trouverez en annexe le dossier "**Demande de SUBVENTION**" qui sera à retourner accompagné des pièces demandées à :



**M. le Président du Conseil Départemental des Landes**  
**Direction de la Solidarité Départementale - Service Animation**  
**Hôtel du Département - 23, rue Victor Hugo**  
**40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX**

Vous pouvez aussi le télécharger sur : <https://www.landes.fr/demande-subvention>

Merci de veiller à ce que vos dossiers soient bien signés et comportent le numéro de Siret de votre Club et un RIB.



## *Retour des statistiques*



Tous les clubs n'ayant pas, à ce jour, retourné les statistiques 2017 nous remercions de bien vouloir nous les adresser dès que possible.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Générations Mouvement - Fédération des Landes en cas de difficultés.

Merci de nous les adresser avant le **30 avril 2018**.



## *Le nouveau Bureau de Générations Mouvement - Fédération Nationale*

Les délégués des 84 Fédérations Départementales et des 17 Unions Régionales se sont réunis aux Journées Nationales qui se sont tenues du 20 au 23 mars 2018 à la Rochelle.

Les mandats de certains administrateurs arrivant à terme dont celui de M. Gérard Vilain, président de Générations Mouvement - Fédération Nationale, de nouvelles élections ont eu lieu.

Lors de l'Assemblée Générale du 21 mars, le nouveau Conseil d'Administration national a été constitué. Celui-ci, lors de sa réunion du 23 mars suivant, a élu à son tour le nouveau Bureau :

Président : **Henri LEMOINE**  
Vice-Président : **Michel GUILBERT**  
Vice-Président : **Jean-Pierre LAROCHE**  
Secrétaire : **Pierre ERBS**  
Secrétaire adjointe : **Ginette MILHAVET-SALENDRE**  
Trésorier : **Colin YEANDLE**  
Trésorier adjoint : **Bernard DUMONT**

